



# ST-MARTINFO



Alain Alter, Président

## **2021- 2024 : renouvellement des autorités !**

**Le Conseil a pris congé de Mme Geneviève Pralong, vice-présidente, et de M. Pierre Mérinat, conseiller communal. Durant deux législatures (2013-2020), ces deux personnes ont rempli leurs fonctions au sein de l'Exécutif avec un grand professionnalisme et un souci constant du bien-être commun. Elles méritent notre plus vive reconnaissance.**

## **Éditorial**

Pour leur succéder, nous avons eu le plaisir d'accueillir MM. Gaëtan Rossier et Jean-Luc Zermatten, fraîchement élus, qui démontrent déjà un dynamisme et un intérêt très encourageants au sein de l'Exécutif communal.

Le Conseil municipal, dans sa nouvelle composition, a déjà pris ses fonctions. L'attribution des dicastères et des commissions s'est effectuée en parfaite harmonie entre les anciens et les nouveaux. Les compétences professionnelles et humaines, ainsi que les desiderata et intérêts de chacun pour les différents domaines, ont prévalu dans cette répartition.

### **2021 : année distincte de 2020 ?**

Saint-Martin est reconnue pour sa vie associative très active ! Près d'une quinzaine de sociétés animent durant l'année différentes manifestations hautes en couleurs pour le plus grand bonheur de nos habitants.

L'année dernière, le Covid-19 a mis en veilleuse bon nombre de ces manifestations tant prisées de nous tous. Même si les perspectives 2021 sont encore assez

floues sur les plans sanitaire, économique et social, je souhaite vivement que toutes les personnes engagées ne se découragent pas et continuent d'animer nos sociétés avec passion pour qu'elles ne s'essouffent pas, sinon, quelle tristesse pour notre communauté !

La prochaine législature est remplie d'incertitudes sociales, politiques, économiques, environnementales. Aujourd'hui, quelles que soient nos responsabilités, nos compétences, nos fonctions, chacune et chacun de nous aspirent à une existence plus sereine. Malgré ce souhait, la vie de notre communauté n'échappe pas aux exigences sanitaires relatives au Covid-19. Cette situation extraordinaire ne doit pas représenter un obstacle insurmontable au bon déroulement de la vie de notre Commune. Même en regard des circonstances actuelles difficiles, j'encourage et remercie la population pour qu'elle continue de prouver sa solidarité intergénérationnelle et d'insuffler toute action susceptible d'animer nos villages.

Prenez soin de vous ! ■

## Décisions du Conseil municipal

### 2

Informations communales

### 3

Autorités  
Politiques

–

Autorités  
Judiciaires

### 4

Cité de l'énergie

### 5

Nouveau site Internet de la  
Commune

–

La structure touristique  
VDH3

### 6

Ossona  
La famille Beytrison

### 7

Correspondance des  
Maya'dzons

–

Commission  
Communication

### 8

Créer du lien avec les  
écoliers

–

Courrier des lecteurs

#### Impressum

Le journal Saint-Martin est édité par la commission «Communication» de la Commune de Saint-Martin, composée de Geneviève Pralong, Alain Alter, Michel Gaspoz, Patrice Gaspoz et Gaëtan Rossier.

Rédacteur externe : Louis Moix

Participation au projet Interreg CEVALER soutenu par la HES-SO Valais-Wallis dont la finalité est le large déploiement de l'autoconsommation collective. Ce projet cherche à faciliter le rassemblement de producteurs et de consommateurs afin d'augmenter l'autoconsommation d'électricité produite directement au sein d'une communauté.

Approbation du dossier de mise à l'enquête publique de l'espace réservé aux eaux superficielles (ERE) des cours d'eau et plans d'eau de la Commune, tel qu'établi par le bureau IG Group SA, en accord avec le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage conformément aux dispositions légales en vigueur.

Vente de la parcelle n°2037, sise à Eison, au prix de 60.00 CHF/m<sup>2</sup> à David Bourgoz.

Ratification du projet de réalisation du pont suspendu reliant Euseigne et le chemin pédestre La Luette-Ossona. Un groupe de travail composé de représentants des communes d'Hérémece et de Saint-Martin a été constitué à cet effet.

Adjudication du mandat d'ingénieurs civils pour l'aménagement de la nouvelle déchetterie au bureau AMV Masserey & Voide SA, à Sion.

Remerciements et reconnaissance aux porteurs du projet pour leur initiative et octroi, à l'unanimité, de participer à hauteur de 5'000.00 CHF au financement des vitraux de l'église de Saint-Martin.

Interdiction avec effet immédiat à l'accès aux sources d'eau chaude de Combioula et charge à la police intercommunale de procéder au contrôle du respect de cette décision. L'interdiction d'accès sera levée dès que les directives du Conseil d'État le permettront.

En partenariat avec l'Association des communes concédantes du Valais (ACC), participation au prix Alpiq récompensant chaque année un projet favorisant une utilisation durable de l'eau. Cette démarche se fait en collaboration avec l'Institut Énergie & Environnement et Lab d'Energy Management, sous la conduite de Stéphane Genoud, professeur à la HES-SO Valais-Wallis. L'objectif du projet consiste à établir un concept pour une meilleure gestion et valorisation de l'eau potable avec également les communes de plaine.

#### Quelques annulations dues au Covid-19 :

- Sortie du Conseil municipal prévue du 19 au 21 novembre 2020 en Suisse orientale et centrale
- Rencontre avec les nouveaux arrivants, initialement prévue à l'automne 2020
- Attributions des mérites sportif, culturel et social
- Rencontre avec les Aînés
- Promotion civique
- Remise du label pour la recertification Cité de l'Énergie
- Souper annuel du personnel communal ■

## Promotion civique à Saint-Martin

**En 2020, ce sont 8 jeunes qui ont atteint leur majorité civique à Saint-Martin. En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de coronavirus, il n'a pas été possible d'organiser une rencontre avec les membres du Conseil municipal, comme de coutume. Les jeunes ont toutefois reçu un présent de manière individuelle afin de marquer leur passage à la majorité civique.**

Ces jeunes ont maintenant atteint la majorité, celle qui fait d'eux des personnes adultes. Si cette majorité tant attendue donne le droit à certaines libertés, elle confère également des responsabilités à ces nouveaux adultes : assumer la loi, aller voter pour exprimer ses opinions, être

responsable de ses actes aux yeux de la société et de la loi. Tout un programme !

Bienvenue chez les adultes et bonne route !

#### Les membres de la classe 2002 :

- Corugelo Da Fonseca Lionel, Saint-Martin
- Fumeaux Yasmina, Praz-Jean
- Gaspoz Mathias, Praz-Jean
- Gaspoz Timothée, La Luette
- Rime Esteban, Suen
- Roland Margaux, Saint-Martin
- Zermatten Louise, Trogne
- Zermatten Maxime, Trogne ■

## Conseil municipal 2021-2024

En début d'année, les nouveaux élus ont mis en place l'organisation 2021-2024 et se sont répartis les différents dicastères et commissions. A noter que les membres de ces commissions ne sont pas tous des élus. Merci à eux de consacrer du temps et d'apporter leurs compétences et connaissances pour le bon fonctionnement de notre commune.



**Alain Alter, président**  
Administration générale  
Transport en montagne (liaison câblée)  
Aménagement du territoire  
Énergie  
Finances et impôts



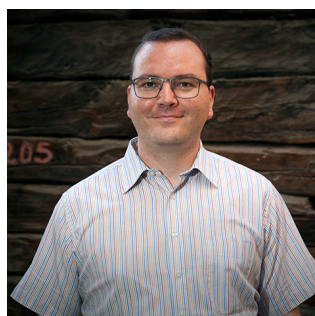
**Jean-Claude Quarroz, conseiller**  
Enseignement et formation  
Nursérie-crèche-UAPE (petite enfance)



**Gaëtan Rossier, conseiller**  
Avenir Saint-Martin  
Culture, sports et loisirs  
Culte  
Communication (Saint-Martinfo)  
Tourisme  
Industrie, artisanat et commerce



**Cédric Beytrison, vice-président**  
Bâtiments publics  
Taxes cadastrales  
Parcs publics et chemins pédestres  
Trafic et travaux publics  
Torrents et correction des eaux  
Sylviculture



**Victorien Moix, conseiller**  
Santé  
Prévoyance sociale  
Jeunesse  
Constructions



**Claude-Alain Boand, conseiller**  
Approvisionnement en eau potable  
et assainissement des eaux usées  
Traitement des déchets  
Protection de l'environnement (salu-  
brité publique)



**Jean-Luc Zermatten, conseiller**  
Police des étrangers  
Police - Police du feu  
Protection de la population et des  
biens culturels  
État-major de crise  
Agriculture

### Autorités judiciaires

Juge et vice-juge exercent l'auto-  
rité judiciaire de la commune ; ces  
autorités sont élues chaque 4 ans,  
en même temps que l'élection des  
membres de l'exécutif municipal.



**Juge**  
**Caroline Rey, Avocate-Notaire**



**Vice-juge**  
**Sandrine Zuchuat, Assistante de  
direction**

# Renouvellement du label Cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie distingue une ville ou une commune qui fait des efforts supérieurs à la moyenne au niveau de sa politique communale en matière d'énergie et de climat. En juin 2020, Saint-Martin a obtenu le renouvellement du label Cité de l'énergie, confirmant ainsi la qualité et l'engagement continu de la Commune dans les thématiques liées à l'énergie et au climat.



## Saint-Martin VS european energy award

Les possibilités d'actions d'une commune en termes de politique énergétique et climatique dépendent fortement de sa taille et de sa structure, ainsi que de ses compétences dans les domaines concernés. Cela signifie que le nombre de points requis pour obtenir le label varie en conséquence.

Saint-Martin oriente son plan d'actions selon les domaines obligatoires mentionnés ci-dessous :

- Développement, planification urbaine et régionale : stratégie énergétique et climatique, planification du développement de la commune en fonction des enjeux énergie-climat, intégration des enjeux énergétiques dans les instruments d'aménagement du territoire
- Bâtiments communaux et installations : suivi des consommations, planification de l'évolution du parc immobilier (efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables), éclairage public efficient
- Approvisionnement et dépollution : approvisionnement énergétique basé sur l'efficacité énergétique et la production locale et renouvelable (chaleur et électricité), gestion de l'eau efficace, gestion des déchets
- Mobilité : mobilité efficiente et limitant les émissions de CO<sub>2</sub>
- Organisation interne : organisation efficace et intégration de l'énergie dans les tâches communales (extension aux écoles et à la crèche UAPE)
- Collaboration et communication : exemplarité de la Commune

Les communes reçoivent le label si elles ont mis en œuvre plus de 50 % des mesures possibles pour elles. La Commune de Saint-Martin a obtenu un résultat de 70%,

ce qui lui a permis de renouveler aisément le label Cité de l'énergie, valable pour une durée de 4 ans.

Pour la période 2021-2024, la Commune de Saint-Martin a fixé les objectifs suivants en termes d'énergie et de climat :

- Augmenter la part des énergies renouvelables, si possible indigènes, dans la consommation finale (chaleur et électricité), sur l'ensemble du territoire
- Améliorer l'efficacité énergétique et augmenter la part des énergies renouvelables dans les bâtiments communaux
- Assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire communal et tendre vers l'autonomie énergétique (chaleur et électricité)
- Informer et sensibiliser la population et les entreprises locales sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables par des actions concrètes

- Promouvoir et soutenir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire en fonction des moyens à disposition

- Participer aux cours de formation continue dans le domaine de l'énergie

La Commune de Saint-Martin s'engage à tout mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, dans la mesure de ses moyens et en fonction des conditions-cadres locales.

Aujourd'hui, plus de 460 communes de toute la Suisse sont certifiées Cité de l'énergie (ce qui représente environ 60% de la population suisse). Saint-Martin, au même titre que toutes ces autres communes, souhaite démontrer qu'elle s'occupe activement et de manière innovante de l'énergie, du climat, des transports et de l'environnement sur son territoire. ■



Les panneaux solaires de la Step de Saint-Martin  
18.64 kW de puissance pour 103.60 m<sup>2</sup> de surface.

# Un nouveau site Internet pour la Commune

**Le 15 décembre 2020, le nouveau site Internet de la Commune de Saint-Martin a été mis en ligne : nouveau design, arborescence simplifiée et mise en avant des paysages de la Commune. A consulter sans attendre via [www.saint-martin.ch](http://www.saint-martin.ch) !**

Lors des 2 ateliers de l'avenir mis en place dans le cadre de Mobili'dzons-nous !, 6 projets ont été concrétisés dans des groupes de travail composés de citoyennes et de citoyens de Saint-Martin. La thématique de la communication a ainsi été mise en avant par le biais notamment de la refonte du site Internet de la Commune.

Quelques points forts de ce nouveau site Web :

- Arborescence simplifiée : la base de l'arborescence a été créée par le groupe de travail constitué dans le cadre de Mobili'dzons-nous !. Elle a ensuite été repensée afin d'orienter plus facilement et directement les visiteurs :

◇ Vivre à Saint-Martin : présentation de la Commune, des villages, des sociétés et entreprises locales, des actions pour la jeunesse et les familles, etc.

◇ Vie politique : informations sur les autorités communales et judiciaires, les Assemblées primaires

◇ Administration : services communaux, avis officiels, règlements communaux, guichet virtuel, etc.

◇ Actualités

- Mise en avant des paysages uniques de la Commune, par le biais de petites animations réalisées avec un drone ainsi

que de belles photographies, adaptées aux différentes saisons.

- Adaptation à tous les supports : ordinateurs, smartphones et tablettes.

Le Conseil municipal tient à remercier le petit groupe de travail qui s'est investi dans cette tâche ardue de refonte du site Internet : Fabienne Rossier et Michel Gaspoz, pour garder le lien avec l'Administration communale, Geneviève Pralong, pour assurer la cohérence avec les propositions de Mobili'dzons-nous !, et Saint-Martin Tourisme, pour garantir la qualité des images et animations avec drone. ■

## VDH3 - La structure touristique du Val d'Hérens se présente

**En 2021, la structure de VDH3 comptera deux années de fonctionnement. Pour mémoire, VDH3 a été créée à la suite de la dissolution de la structure touristique de l'ACVH regroupant Evolène, Hérémece, Thyon-les-Collons, Saint-Martin et Mont-Noble. Petit retour sur VDH3.**

VDH3 est une entité opérationnelle qui regroupe les offices du tourisme d'Evolène, d'Hérémece et de Saint-Martin, dans un esprit ouvert et collaboratif. Ses objectifs principaux sont les suivants :

- La promotion touristique du Val d'Hérens
- Une communication uniforme
- Un travail de fond sur l'image véhiculée par le Val d'Hérens
- Le développement de produits touristiques communs
- Une mutualisation de certaines ressources humaines et financières

Le bilan est très positif tant sur le plan de la collaboration entre les offices du tourisme que celui des actions conjointes. Avec VDH3, les bureaux sont toujours dépendants des communes auxquelles ils sont rattachés mais ils travaillent conjointement sur les nombreux dossiers impliquant le Val d'Hérens. Citons par exemple :

- La création du Pass Hérens (carte d'hôtes avec prestations offertes et réductions)
- La création d'une brochure commune aux trois offices du tourisme
- Des campagnes presse et publicité (Suisse Tourisme, Valais-Wallis Promotion, I3h TFI)
- Une action de soutien marketing post-Covid à l'attention des commerçants et hébergeurs
- Une action « Cartes Postales » à envoyer à ses proches durant le confinement
- La mise en place d'un concept Mobilité et Navettes.

Des collaborations actives avec les offices du tourisme de Thyon-les-Collons-Vex, Nax-Région et divers autres partenaires, permettent toujours la création de produits touristiques ou d'actions communes : création de parcours Trail - VTT, création d'itinéraires cyclo sportifs ainsi que communications conjointes sur des événements de grande ampleur.

Cette nouvelle organisation a démontré qu'elle pouvait répondre avec agilité aux défis d'une petite destination authentique de montagne telle que le Val d'Hérens. Sans surcharge administrative, elle repose sur le savoir-faire existant des bureaux touristiques. Son fonctionnement est très simple : il consiste en l'échange de services et de ressources entre les trois bureaux. De plus, VDH3 dispose d'un budget propre qui lui permet l'emploi d'un responsable marketing et d'une animatrice numérique. La cohésion entre les volets politiques et les forces opérationnelles est assurée par une commission stratégique composée de six délégués (trois directeurs des OT et trois représentants des communes).

Centrée sur le Val d'Hérens mais ouverte vers l'extérieur, VDH3 veut renforcer les synergies entre les prestataires de services touristiques locaux et augmenter la portée des projets communs.

En 2021, la structure VDH3 poursuivra ses objectifs avec une énergie et une confiance renouvelées. ■

# Ossona : la famille Beytrison, un an après

L'année dernière, la famille Beytrison a pris en charge l'exploitation des gîtes et de l'auberge d'Ossona. La rédaction a voulu savoir comment s'est déroulée cette nouvelle expérience pour la partager avec vous. Stéphanie et David Beytrison ont accepté de répondre à nos questions.

**SB : Stéphanie Beytrison**

**DB : David Beytrison**

**Comment se sont passés les débuts de votre activité à Ossona ?**

**SB et DB :** Nous n'avons eu que quelques clients dans les gîtes en avril 2020. L'auberge n'a pu être ouverte qu'en mai, en raison du Covid-19.

**Et le reste de l'année ?**

**SB :** Globalement, nous avons bénéficié d'une bonne fréquentation. Les gîtes ont généré plus de l'000 nuitées et, selon nos informations, un chiffre d'affaires en hausse.

**DB :** L'auberge a également bien travaillé, grâce à des fêtes de famille, de quelques groupes et à la population de Saint-Martin, tous âges confondus. La forte présence d'habitants de la vallée est également à noter.

**SB :** La clientèle apprécie les produits de l'endroit, principalement le cabri au four. Les autres produits du terroir sont également très prisés.

**D'où provient la clientèle des gîtes ?**

**DB :** De toute la Romandie. A part le Valais, les clients les plus nombreux viennent de Genève et Vaud. La Suisse alémanique est également représentée.

**SB :** Il s'agit plutôt de familles avec de jeunes enfants, qui apprécient ces lieux où ils peuvent s'ébattre en toute liberté et faire ami-ami avec les chèvres... A signaler également quelques groupes sportifs.

**Comment se passent les contacts avec les clients ?**

**DB :** Avec du respect mutuel, tout se passe très bien. Le manque de respect, surtout avec les filles du service, est heureusement assez rare. Je suis parfois étonné que quelques clients connaissent si mal les animaux et leur comportement. Mais ils apprennent vite quand, lors d'un pique-nique dans les prés, les chèvres se mettent de la partie...

**SB :** J'aime beaucoup les contacts avec les clients et les discussions intéressantes que l'on peut avoir. Ossona, c'est aussi un bon poste d'observation du genre humain.

**Quelle a été l'incidence de la pandémie sur votre activité ?**

**SB et DB :** Nous estimons que le site a été bien fréquenté. Il nous est par contre difficile de juger clairement des effets du Co-



vid-19 sur notre activité. On peut dire qu'il a favorisé le tourisme régional, de Romandie et de Suisse, ainsi que la fréquentation de proximité. En revanche, les dispositions des autorités sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser de grandes manifestations comme l'inauguration ou d'autres animations. Plusieurs séminaires dûment prévus et réservés ont dû être annulés.

**Avez-vous réalisé d'autres travaux à Ossona ?**

**DB :** Les tables de la grande terrasse ont été remplacées par des tables en mélèze massif, plus conformes à l'ambiance rurale du site. Le raccard a été aménagé pour permettre une meilleure intégration à l'exploitation des lieux. De plus, un jardin a été créé pour disposer de produits frais sur place.

**SB :** David oublie de dire qu'il a installé 25 nichoirs dans la région pour ses amis les oiseaux...

**Quelles sont vos plus grandes satisfactions de cette lère année ?**

**SB :** C'est d'avoir pu travailler en famille et de former une solide équipe avec Elisa, qui est une chic fille à qui l'on peut faire confiance.

**DB :** Je relève aussi la très bonne entente avec Maria et Daniel. Ensemble, nous faisons de notre mieux pour la satisfaction de nos visiteurs.

**Des difficultés ou des regrets à signaler ?**

**SB :** A cause du Covid-19, nous n'avons pas pu mettre en œuvre quelques projets d'exploitation et d'animation, notamment avec les groupes. Pour le reste, nous ne regrettons en tout cas pas notre changement de vie.

**DB :** D'accord avec mon épouse sur ce dernier point, sauf qu'avant j'étais le chef de ma femme ; maintenant, c'est ma femme qui est le chef (rires). Les projets auxquels nous avons dû renoncer seront réalisés dès que possible.

**Remerciements**

**SB et DB :** Nous tenons à remercier de leur soutien notre fidèle clientèle ainsi que :

- La population de Saint-Martin,
- La Commune, son président Alain Alter et son secrétaire Michel Gaspoz,
- La Fondation pour le Développement Durable et son président Gérard Morand,
- Saint-Martin Tourisme et son responsable Patrice Gaspoz,
- Maria et Daniel, pour l'entente géniale entre nous et la fourniture des matières premières,
- Enfin Elisa et nos filles pour leur aide précieuse.

**Nous souhaitons à la famille Beytrison bon vent, bon courage et succès pour la suite.**

# Correspondance des Maya'dzons

Chères et chers enfants,

Je m'appelle Laetitia, j'ai 48 ans : j'aime la montagne, les petites joies et les gens. Depuis plusieurs mois, la situation pandémique me pèse, alors je sors marcher. Mes pas m'ont amenée vers votre correspondance à Mase (Lettres de Soie).

Quelle belle surprise vos lettres ! J'ai été émue par vos mots, votre pudeur, votre politesse et votre révolte. Votre déception d'enfant face à celles et ceux qui refusent de se plier aux précautions d'usage. Vos lettres aux autorités fédérales et cantonales m'ont ramenée à mes souvenirs. Je ne vous l'ai pas encore dit, mais j'ai la chance de travailler avec des enfants ainsi qu'avec leurs familles.

J'ai été une spectatrice privilégiée de votre stupéfaction à l'annonce du confinement : lorsque comme d'autres, Héroïse, tu t'es mise à pleurer parce que tu ne pouvais pas revenir. J'ai senti tes larmes me brûler les yeux car elles faisaient écho en moi comme un basculement de l'ordinaire dans l'inconnu. Impensable.

Les émotions étaient aussi là pour tes copains qui, eux, ont dû venir plus souvent et plus longtemps que d'ordinaire à la crèche. Pour toi, Jolien, tes parents partaient travailler chaque matin alors que la vallée était confinée : immobile et silencieuse. Pour toi, malheureusement, il n'était pas question de rester dans la chaleur du foyer avec tes parents. Tu arrivais très tôt avec ton papa ou ta maman, le souffle un peu court face à l'angoisse qui sourdait autour de nous. Tes parents travaillent dans ces lieux où les gens sont fragiles et où ils meurent trop souvent. Cependant, rapidement, ta joie de vivre d'enfant reprenait le dessus. Ce n'est qu'à ton intense soulagement le soir au retour de tes parents que je réalisais à quel point c'était compliqué pour toi de les laisser partir chaque matin. Tu nous offrais alors ton sourire irradiant d'une vraie joie retrouvée.

Depuis plusieurs mois, vous les enfants, vous avez consenti d'importants efforts sans vous plaindre : lavage des mains si souvent que cela en devient difficile, la distanciation si rêche quand vous aimeriez serrer dans vos bras, toucher, embrasser. Pour répondre aux masques que les éducatrices doivent porter désormais, vous avez appris à lire nos expressions dans les rides de nos yeux. Vous écoutez avec plus d'attention nos mots, leur intonation ou leur sonorité pour en saisir l'émotion. Vous lisez notre gestuelle comme des phrases.

Je suis fascinée par votre paisible capacité d'adaptation face à cette révolution des habitudes. Je suis touchée par votre respect de la vie.

Vos aînés, vous les appelez grand-papa ou grand-maman. Dans votre bouche, ces mots sonnent tendrement et sans mépris. Pour eux, vous êtes prêts à changer, simplement. Aujourd'hui, c'est eux que vous protégez, sans bruit et sans geindre sur votre liberté, vos habitudes perdues ou sur ces nouvelles contraintes.

En lisant votre correspondance sur les façades des vénérables mazots de Mase, il me semble que serez certainement de meilleurs adultes que nous. Vous êtes déjà en chemin. Belle route à vous les enfants !

*Laetitia Perren, éducatrice* ■

## Commission communication

Avec la nomination des nouveaux membres du Conseil municipal pour la législature 2021-2024, la commission communication a aussi évolué dans sa composition. Elle est désormais constituée des personnes suivantes :

- Gaëtan Rossier, président de la commission
- Geneviève Pralong, rédactrice en chef
- Alain Alter, rédacteur
- Patrice Gaspoz, rédacteur, photographe et responsable de la mise en page
- Michel Gaspoz, rédacteur et secrétaire de la commission

La commission s'adjoint également, de manière ponctuelle et selon les thématiques abordées, les compétences de rédacteurs externes. Toutes les personnes qui souhaitent apporter leur contribution au journal en écrivant des articles peuvent s'annoncer à n'importe quel membre de la commission. De belles plumes se cachent très certainement au sein de la population de Saint-Martin !

En commençant cette nouvelle législature, la commission communication souhaite remercier Félix Pralong, qui a participé activement à la rédaction d'articles pour le journal communal pendant ces 7 dernières

années. Il a choisi de mettre un terme à son travail au sein de la commission pour se consacrer à d'autres activités et nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans sa vie. ■

# Créer du lien avec les écoliers de Saint-Martin



En cette fin d'année 2020 marquée par le coronavirus, nous, les petits et grands de l'école de Saint-Martin, avons décidé de démarrer un projet d'écriture avec l'aide de nos enseignantes.

L'idée était de poursuivre nos activités amorcées depuis quelques années dans le cadre du réseau cantonal « Ecoles21 » et surtout de recréer ce lien social mis à mal durant le printemps dernier.

Nous avons donc pensé à eux...

A eux que nous avons l'habitude de côtoyer lors de chaque clôture d'année scolaire pour partager une journée récréative et intergénérationnelle.

A eux à qui nous ne pouvions momentanément plus rendre visite.

Aussi à eux que nous croisons habituellement sur le chemin de l'école.

Quoi de plus « Covid-compatible » que le fait d'écrire aux aînés ?

Nous avons donc pris contact avec la Commune afin de recenser les aînés de Saint-Martin. Nous avons ensuite fabriqué, rédigé et posté à peu près 115 cartes de vœux pour leur dire qu'on ne les oublie pas, mais également pour leur souhaiter un joyeux Noël et une excellente année 2021.

Nous n'attendions rien en retour et pourtant...

Nous remercions à notre tour nos chers aînés pour les nombreux messages oraux et écrits reçus en réponse et nous espérons les retrouver très vite comme avant. ■

## Courrier des lecteurs

Le courrier des lecteurs a toujours sa place dans le journal communal ! Un espace est réservé pour cette rubrique lors des parutions du printemps et de l'automne. Si vous souhaitez apporter votre contribution, quelques règles sont nécessaires :

- La commission communication est responsable de la publication des textes.
- Les textes peuvent être envoyés à Geneviève Pralong [genevieve.pralong@hotmail.com](mailto:genevieve.pralong@hotmail.com) jusqu'au 1er mars dernier délai (pour la parution du printemps) ou jusqu'au 1er septembre dernier délai (pour la parution de l'automne). Si ce délai n'est pas respecté, la commission communication se réserve le droit de ne pas publier les textes.
- Chaque texte ne doit pas dépasser

800 signes, espaces compris, et doit être signé (nom, prénom et lieu de résidence).

- La commission communication se réserve le droit de ne pas publier un texte qui :

◇ Est calomnieux ou attentatoire à l'honneur

◇ Contient des discours haineux ou violents

◇ Est injurieux, contient des menaces ou constitue une attaque personnelle à l'encontre de quiconque

La commission communication se réjouit d'ores et déjà de prendre connaissance des différentes contributions. ■

### Une question pour vous...

**Quelles sont les personnalités de la photo publiée dans le dernier numéro ?**

**Charles Ferdinand Ramuz et Maurice Zermatten**

**Nouvelle question :**

**En quelle année le journal Saint-Martin a-t-il été créé ?**

Envoyez vos réponses à : [genevieve.pralong@hotmail.com](mailto:genevieve.pralong@hotmail.com)